

La Ville de Richelieu acquiert l'immeuble abritant le siège social de la Caisse Desjardins de Rouville pour y aménager son futur hôtel de ville et sa bibliothèque

Richelieu, le 16 janvier 2025 – La Ville de Richelieu se porte acquéreur de l'immeuble abritant le siège social de la Caisse Desjardins de Rouville afin d'y aménager son futur hôtel de ville et sa bibliothèque. Si tout se déroule selon le plan, la promesse de vente se conclura en juin et le déménagement est prévu pour l'automne 2025.

Bien plus qu'une simple transaction immobilière, cet achat permettra à Richelieu d'avoir accès à un bâtiment de qualité, avec une vocation complétée par une offre de services financiers adaptée. De son côté, la Caisse Desjardins de Rouville louera à la Ville, l'espace dont elle a besoin afin de maintenir la prestation de services offerte aux membres à cet endroit, puisque celle-ci demeurera la même.

La vente de l'immeuble permettra à la Caisse de dégager une marge de manœuvre financière et de ne plus avoir à en assumer la gestion. Il s'agit d'une solution intéressante pour celle-ci, puisque le temps qui ne sera plus affecté à la gestion de l'immeuble pourra être investi à d'autres tâches, dont le service aux membres, la raison d'être de la Caisse.

Une étape cruciale

Pour Richelieu, ce projet est le fruit d'une longue réflexion qui s'est échelonnée sur plusieurs mois. « L'acquisition de ce bâtiment marque une étape cruciale dans l'évolution de notre Ville. Notre hôtel de ville actuel ainsi que la bibliothèque, bien qu'ayant servi fidèlement notre communauté pendant de nombreuses années, ne répondent plus aux normes fonctionnelles et opérationnelles d'une administration municipale efficace et accessible », commente le maire Claude Gauthier.

« Les nouveaux espaces nous permettront non seulement de moderniser nos services, mais aussi d'offrir un meilleur environnement de travail axé sur l'efficacité par, entre autres, un accueil plus adapté et inclusif pour tous nos citoyens. Nous sommes impatients d'accueillir des personnes à mobilité réduite dans nos locaux, notamment dans une nouvelle salle du conseil accessible. Cet investissement reflète notre engagement envers une gouvernance locale dynamique, résolument tournée vers l'avenir », renchérit-il.

À noter que l'actuel bâtiment de l'hôtel de ville continuera d'héberger la bibliothèque municipale, jusqu'à ce que la Ville obtienne les subventions et les approbations nécessaires pour l'accueillir dans les nouveaux locaux. Une réflexion quant à l'avenir de ce bâtiment est prévue dans la prochaine année. Toutes les options possibles seront analysées afin de prendre une décision éclairée au bénéfice de tous. Un plan de communication sera déployé afin d'informer la population sur l'évolution du dossier.

Les deux parties sont convaincues que cette transaction immobilière aura des retombées positives, surtout pour les résidents de la Ville de Richelieu.

– 30 –

Source :

Éric Lafrenière
Directeur général
Caisse Desjardins de Rouville
450 658-0649

Claude Gauthier
Maire
Ville de Richelieu
450 658-1157
dircom@ville.richelieu.qc.ca